

Alerte Covid-19

(Actualisé au 06/04/2020)

Message important aux entreprises commerçant avec l'Iran

Suite à la pandémie de Covid-19, les pays limitrophes (hors Afghanistan) ont fermé leurs frontières terrestre et aérienne avec l'Iran. Dans certains cas, des zones tampons seraient mises en place aux frontières terrestres, par lesquelles des marchandises pourraient passer, sous certaines conditions.

Par ailleurs, **les contrôles sanitaires dans les ports des Emirats Arabes Unis seraient renforcés.**

Toutefois, les retours d'expériences aux frontières terrestres restent confus et ces dispositions sont susceptibles d'être revues à tout moment.

Ainsi, pour éviter tout risque de marchandises bloquées aux frontières et les coûts d'entreposage associés, **nous vous invitons à bien vérifier auprès de votre logisticien, avant toute nouvelle expédition, la robustesse des voies de transport prévues.**

Dans la mesure du possible, **nous vous recommandons également d'exporter vos biens Ex-Works (EXW)**, votre client iranien étant probablement mieux armé pour acheminer les produits dans son pays.



Auteur : Service Économique de Téhéran

Directeur de la publication : Sébastien Andrieux (sebastien.andrieux@dgtrésor.gov.fr)

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Téhéran (adresser les demandes à sebastien.andrieux@dgtrésor.gov.fr)

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

Abonnement par email : jean-baptiste.ollieric@dgtrésor.gov.fr

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.